

Rapport concernant :

Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/  
Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)

Rapport du réviseur d'entreprises au bureau du Groupe concernant art.  
3701 du budget du Parlement Européen : le bilan au 31 décembre 2003 et  
l'état des recettes et des dépenses de l'exercice 2003.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AU BUREAU DU "GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTE NORDIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN (G.U.E./N.G.L.)" CONCERNANT ART. 3701 DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPÉEN :

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003 ET L'ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2003.

---

Mesdames, messieurs,

A votre demande nous avons contrôlé votre rapport sur l'utilisation des crédits du budget 3701.

Le bilan au 31 décembre 2003 et l'état des recettes et dépenses de l'exercice 2003 sont ajoutés à notre rapport.

Nous avons examiné les comptes ci-joint du "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" pour l'exercice qui se termine au 31 décembre 2003.

Nous avons effectué nos travaux de contrôle conformément aux normes acceptés générales de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge et nous avons comporté toutes les vérifications et toutes les procédures de révision jugées nécessaires dans les circonstances.

Au cours nos contrôles, nous avons procédé à la vérification de la conformité des dépenses avec la Réglementation du Bureau du 1 février 2001, révisé par le Bureau du 1 juillet 2003, portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement Européen et visant les actions d'information.

Nous avons vérifié que :

- a) la dépense a été imputée au poste budgétaire adéquat du groupe;
- b) les crédits sont disponibles;
- c) la dépense est valable et se conforme aux dispositions pertinentes, notamment au budget du groupe et à la présente réglementation;
- d) les principes de saine gestion financière sont appliqués;
- e) l'ordre de paiement est étayé par les documents originaux (ou des copies certifiées conformes);

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre avis, étaient indispensables à la bonne exécution de notre mandat.

Le soussigné Swaelen & C° - Réviseur d'Entreprises, ayant son bureau à Anvers, Joe Englishstraat 52, déclare qu'au sujet des états financiers de 2003 contrôlés, dont les totaux du bilan du groupe se montent à 1.283.438,90 EURO et dont l'état des recettes et des dépenses se termine avec un report cumulé de 1.093.911,18 EURO (ressources : 4.677.425,99 EURO dépenses : 3.583.514,81 EURO), et en vertu de l'article 2.7.2. de la réglementation ci-dessus, ce qui suit :

- a) en ce qui concerne les critères que nous avons examinés, nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de procédures suivies en violation de la réglementation du Bureau du 1 février 2001, révisé par le Bureau du 1 juillet 2003.
- b) les états financiers ont été contrôlés conformément aux normes générales acceptées de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge.
- c) la comptabilité pour l'exercice du 1 janvier 2003 au 31 décembre 2003 a été tenue par le "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/ Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" en conformité avec le plan comptable harmonisé pour les Groupes politiques du Parlement Européen des crédits au poste 3701 du budget du Parlement.
- d) le Groupe a respecté le Règlement financier interne du Groupe du 1 septembre 2002.
- e) le bilan au 31 décembre 2003 et l'état des recettes et des dépenses de 2003 présentent une image fidèle de la situation financière et des recettes et des dépenses.

Nous avons terminé nos travaux de contrôle le 13 février 2004.

Annexes :

- le bilan ;
- l'état des recettes et des dépenses ;
- l'exécution de l'article 72 par compte ;

Swaelen & C°, sprl.p.

*i.o. J.F. Swaelen*

Marcel J.F. Swaelen,  
Réviseur d'Entreprises.

ANNEXES



**GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE  
UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
( G.U.E. / N.G.L.)**

**RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES  
EXERCICE 2003**

**BUDGET 3701**

**GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE  
UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
BUDGET 3701**

Page 3-4 Bilan - actif/passif

Page 5-7 Comptes de résultat/état des recettes et des dépenses

Page 8 Inventaire financier exercice 2003

Page 9 Exécution de l'article 72 par compte

Annexe : Rapport de contrôle des comptes SWAELEN & C.

**ACTIF**

( en Euros )

	<u>DU 31 DÉCEMBRE 2003</u>	
<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		24.164,24
Mobilier et outillage	58.931,91	
Ammortissements sur mobilier et outillage	-34.767,67	
<b>CAUTIONNEMENTS EN NUMÉRAIRE</b>		4.376,11
Garantie locative	4.376,11	
<b><u>VALEURS FINANCIÈRES</u></b>		1.227.836,53
Banque KBC (compte courant) - Bruxelles	1.163.973,06	
Banque Populaire (compte courant) - Strasbourg	61.135,09	
Petite caisse	2.728,38	
<b><u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u></b>		27.062,02
Paiements à récupérer	27.062,02	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1.283.438,90</b>

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE  
UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
BUDGET 3701

**PASSIF**

( en Euros)

	<u>DU 31 DÉCEMBRE 2003</u>
<b><u>REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT</u></b>	
Report positif au 1er janvier 2004	1.093.911,18
Frais à payer	189.527,72
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1.283.438,90</b>



**COMPTES DE RÉSULTAT  
ÉTAT DES RECETTES  
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2003**

( en Euros)

<u>RECETTES</u>	<u>DÉTAIL</u>	<u>TOTAL</u>
<b>1. Subvention et autres recettes du Parlement Européen</b>		3.384.551,00
1.1. Subvention du Parlement Européen	3.384.551,00	
<b>2. Ressources propres</b>		1.292.874,99
2.1. Intérêts	53.858,29	
2.2. Bénéfice de change	211,99	
2.3. Divers	0,00	
2.4. Remboursement TVA	157.151,65	
2.5. Report de l'exercice précédent	1.081.653,06	
<b>TOTAL RECETTES - A -</b>		<b>4.677.425,99</b>

**COMPTES DE RÉSULTAT  
ÉTAT DES DÉPENSES  
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2003**

( en Euros )

<u>DÉPENSES</u>	<u>DÉTAIL</u>	<u>TOTAL</u>
<b>1. Personnel</b>		532.005,11
1.1. Missions du secrétariat	363.824,52	
1.2. Recrutement	471,51	
1.3. Stages	4.938,76	
1.4. Salaires et charges y afférentes, honoraires	159.401,26	
1.5. Formation professionnelle du personnel	3.369,06	
1.6. Représentation du personnel	0,00	
<b>2. Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement</b>		90.765,72
2.1. Équipement, frais d'exploitation, d'ingénierie et d'entretien afférents à l'informatique	431,76	
2.2. Équipement, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	4.709,71	
2.2.0. Achats	744,84	
2.2.1. Amortissements groupe	3.355,11	
2.2.2. Amortissements exceptionnelles	609,76	
2.3. Papeterie et fournitures de bureau	2.677,13	
2.4. Affranchissement et télécommunications	39.805,76	
2.5. Frais d'impression et de reproduction	43.141,36	
2.6. Frais de loyer des bureaux	0,00	
<b>3. Documentation, études et recherche</b>		17.353,46
3.1. Journaux, revues, agences de presse et livres	17.353,46	
3.2. Études et recherches	0,00	
3.3. Bases de données	0,00	
<b>4. Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement</b>		28.300,01
4.1. Frais juridiques	0,00	
4.2. Frais de comptabilité	16.701,61	
4.3. Charges financières et pertes de change	11.598,40	
4.4. Autres dépenses de fonctionnement	0,00	

**COMPTES DE RÉSULTAT  
ÉTAT DES DÉPENSES (suite)  
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2003**

( en Euros)

<b>5. Frais de réunions et de représentation</b>		913.076,86
5.1. Réunions du Groupe	131.489,66	
5.2. Autres réunions et conférences	718.462,32	
5.3. Frais de représentation	25.413,62	
5.4. Invités	37.711,26	
<b>6. Publications et publicité</b>		60.689,70
6.1. Affiches, tracts et brochures	4.897,30	
6.2. Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	928,00	
6.3. Matériel de publicité, gadgets ...	19.114,40	
6.4. Sites Internet	35.750,00	
6.5. Visites aux institutions, stands d'information	0,00	
<b>7. Députés</b>		1.941.323,95
7.1. Frais de mission	23.262,11	
7.2. Activités politiques et d'information des Députés, frais administratifs et activités politiques et d'information des Délégations (en comptes analytiques des chapitres)	1.918.061,84	
7.2.0. Dépenses	1.909.488,94	
7.2.1. Amortissements délégations nationales	8.572,90	
<b>8. Subventions et cotisations</b>		0,00
8.1. Subventions	0,00	
8.2. Cotisations	0,00	
<b>9. Crédits provisionnels et réserve pour imprévus</b>		0,00
9.1. Crédits provisionnels	0,00	
9.2. Réserve pour imprévus	0,00	
<b>TOTAL DÉPENSES - B -</b>		<b>3.583.514,81</b>
<b>Report au 1er janvier 2004 A-B</b>		<b>1.093.911,18</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4.677.425,99</b>

## Valeur de l'inventaire au 31.12.2003

(1)



Catégorie Financière	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition au 31.12.2002	Valeur d'acquisition de l'exercice (en 2003)	Sorties de l'exercice (en 2003)	Valeur d'acquisition au 31.12.2003	Amortissement cumulé au 31.12.2003 (2)	Valeur nette au 31.12.2003
Logiciels informatiques	25,00%	17.706,22€			17.706,22€	12.712,45€	4.993,78€
Matériel informatique	25,00%	13.987,23€	2.518,78€		16.506,01€	9.033,46€	7.472,54€
Télécom/Audiovisuel	25,00%	13.601,70€		949,52€	12.652,18€	8.655,34€	3.996,84€
Équipement technique	12,50%						
Autres installations et machines	12,50%	9.948,64€			9.948,64€	3.730,74€	6.217,90€
Sièges, bureaux, tables, armoires	10,00%	2.118,86€			2.118,86€	635,67€	1.483,19€
Oeuvre d'art, tapis	0,00%						
Parc automobile	25,00%						
<b>TOTAL</b>		<b>57.362,65€</b>	<b>2.518,78€</b>	<b>949,52€</b>	<b>58.931,91€</b>	<b>34.767,66€</b>	<b>24.164,25€</b>

(1) à partir d'une valeur de 420 €, et avec amortissement calculé conformément au règlement n° 2909/2000 de la Commission

(2) les biens acquis avant 2001 peuvent être considérés comme entièrement amortis, compte tenu des procédures comptables d'imputation à des comptes de charge appliquées par plusieurs Groupes politiques à cette époque

**GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE  
UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

**BUDGET 3701**

**EXÉCUTION DE L'ARTICLE 72 PAR COMPTE  
EXERCICE 2003**

( en Euros)

Chapitre	description	Exécution	%
1	Personnel	195.962,09	10,22%
2	Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement	61.324,16	3,20%
	Amortissements délégations nationales	8.572,90	0,45%
3	Documentation, études et recherche	97.218,36	5,07%
4	Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00%
5	Frais de réunions et de représentation	504.608,74	26,31%
6	Publications et publicité	1.050.375,59	54,76%
<b>TOTAL ARTICLE 72</b>		<b>1.918.061,84</b>	<b>100,00%</b>